



Politique de soutien au développement de Patinage Ahuntsic

Contexte

Attendu que Patinage Ahuntsic a notamment comme objectif le soutien et l'encouragement de ses patineurs dans la pratique récréative et compétitive du patinage artistique;

Attendu que l'un des moyens de soutenir la pratique du patinage artistique est l'octroi de soutien sous forme de remboursement de frais engendrés par la pratique du sport aux patineurs représentants et/ou étant des ambassadeurs de Patinage Ahuntsic sur la scène locale, régionale, provinciale, nationale et internationale;

Attendu que Patinage Ahuntsic désire offrir une aide complémentaire aux aides financières et aux bourses déjà offertes dans le cadre de la politique régionale de bourse au soutien et au développement du patineur de Patinage Montréal;

Attendu que Patinage Ahuntsic désire mettre en place un programme pérenne de soutien à ses patineurs;

Attendu qu'afin d'assurer la réalisation de l'objectif de façon équitable et transparente, il est opportun de déterminer des critères d'admissibilités et le processus d'octroi des remboursements et qu'il y a lieu d'adopter une politique écrite à cet égard.

Mise en application

Budget alloué

La portion du budget total de Patinage Ahuntsic alloué aux remboursements de frais de la présente politique pour chaque exercice financier est déterminée annuellement dans ledit budget, en tenant compte des revenus et des dépenses prévus pour l'exercice financier en cours et ceux des 3 années précédentes. Le budget annuel octroyé pour le remboursement de frais ne devra pas excéder la somme de (10 000\$) pour l'exercice financier (2025-2026).



Critères d'admissibilité

- Être un patineur, membre, inscrit auprès de Patinage Ahuntsic comme club d'appartenance
- Pour le volet concernant les compétitions, les patineurs adultes, ne doivent pas avoir quitté le parcours STAR de compétition;
- Pour le volet des mentions de test, l'âge des patineurs n'est pas considéré.
- Il est attendu des patineurs de 11 ans et plus de s'impliquer dans les activités du club tout au long de la saison (bénévolat, entraîneur)

Détermination des remboursements

Les remboursements octroyés par Patinage Ahuntsic, incluant le montant de ceux-ci, sont déterminés par le Conseil d'administration en prenant en considération ce qui suit :

- Le calendrier des événements de tests en prenant comme année de référence la période de 12 mois débutant le 1^{er} janvier 2025 et se terminant le 31 décembre 2025 (même calendrier que lauréats Patinage Québec et Patinage Montréal)
- Le calendrier des événements de compétition en prenant comme année de référence du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026
- Le calendrier de référence de Patinage Québec de saison pour les équipes de développement, athlètes identifiés soit du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026.
- La calendrier de référence de Patinage Québec de saison pour Équipe du Québec, Équipe Canada (Inscription lors des Finales de Section, Pré-Novice, Junior et Sénior)
- Le budget adopté pour l'exercice financier en cours
- Le nombre estimé de patineurs se qualifiant pour les différents profils de remboursements octroyés
- Le niveau de la compétition (régionale, provinciale, nationale, internationale)
- La réalisation de nouveaux objectifs;
- L'atteinte d'objectifs personnels, qu'il soit au niveau des tests et/ou des compétitions.
- L'implication active des membres, patineurs et/ou entraîneurs.

Remboursement de frais admissibles

- Les montants seront prioritairement octroyés sous forme de remboursement de frais d'inscription, de déplacements, de logements lors de compétition, de frais d'entraîneurs, de frais d'inscriptions avec pièces justificatives.



Réajustement du montant des remboursements

Dans l'éventualité où le budget total affecté à la politique de soutien pour un exercice financier s'avérerait insuffisant pour payer l'ensemble des montants alloués par Patinage Ahuntsic, ceux-ci seront ajustés à la baisse, si nécessaire, au prorata des patineurs admissibles, afin de respecter le montant maximal du budget.

- Mention de reconnaissance

Patinage Ahuntsic pourrait présenter une mention honorifique, si jugé opportun, en guise de reconnaissance d'un exploit exceptionnel réalisé par l'un de ses membres. L'octroi d'une telle mention honorifique devrait faire l'objet d'une résolution du conseil d'administration.

- La liste des types de soutien disponibles et les montants admissibles à remboursement sont disponibles en Annexe A de la présente politique.

La présente politique entre en vigueur le 23 février 2026, suite à son approbation par le conseil d'administration de Patinage Ahuntsic.

Révision approuvée par le conseil d'administration le 21 septembre 2026



ANNEXE A

Bourses de compétition
Participation à 1 compétition STAR
Participation à 1 compétition provinciale
Participation à 1 compétition nationale
Participation à 1 compétition internationale
Médaillé compétition régionale/invitation (Star 4 et +)-peu importe le nombre de podium en saison
Médaillé compétition provinciale- peu importe le nombre de podium en saison
Médaillé compétition nationale- peu importe le nombre de podium en saison
Médaillé compétition internationale-peu importe le nombre de podium en saison
Membre équipe développement (D,C,B,A, Recrues,NextGen,Excellence)
Membre Équipe Québec (Pré-Novice à Sénior)
Membre Équipe Canada (Junior, Sénior)
Bourses du parcours de test
Atteinte niveau OR-comptabiliser chaque OR
Réussite de 2 tests Style Libre complet (même saison:STAR 1 à 5)
Réussite 1 test complet de Style Libre (éléments+programme) ou 2 tests éléments ou 2 tests de programme. (Star 6 à OR)
Réussite 2 tests habiletés (STAR 1 à 5)
Réussite 2 tests habiletés (STAR 6 à Or)
Réussite 3 tests danse (STAR 1 à 5)
Réussite 2 tests danse (STAR 6 à Or)
Tous les autres Tests supplémentaires (au-delà des barèmes établis précédemment)
Autres bourses
Mention honorifique (résolution Conseil d'administration)
Mention d'implication active (résolution Conseil d'administration)



ANNEXE B (Aide-mémoire dates importantes)

Types de bourses	Dates de référence	Listes des événements (de la 1 ^{ère} à la dernière de la période)
Bourses reliées aux résultats de tests	1 ^{er} janvier au 31 décembre	
Bourses reliées aux résultats de compétitions invitation ou régionale	1 ^{er} juillet 20XX au 30 juin 20XX	*Finale régionale MC / régionale Jeux du Québec/Participation *Compétition invitation Laval (volet synchro) *Invitation Raymond-Rosa (Terrebonne) *Invitation Ste-Julie *Compétition Eva-Findlay (Lasalle) *Invitation Lanaudière (L'Assomption) *Invitation Lachute Invitation Lise Boucher (St-Hubert) *Invitation Vaudreuil *Invitation Synchro Sherbrooke *Invitation Claudette Demers *Compétition Invitation Laval (volet individuel) *Défi Chambly *Invitation Pierrette-Vaillant (Milles-Îles) *Invitation Souvenir Guy-McSween (Valleyfield) *Invitation L'Acadie *Invitation Repentigny *Invitation Lucie-Lafond (Rivière-des-prairies) * Invitation Synchro NOVA * Invitation St-Eustache * Invitation Souvenir Maurice-Richard (Montréal)
Bourses reliées aux résultats de compétition provinciale, nationale, internationale	1 ^{er} juillet au 30 juin	● Championnat québécois d'été ● Souvenir George-Éthier ● Sous-Section Pré-novice-Novice ● Championnat section Junior/Sénior ● Championnat Section Sans-limite à Novice ● Jeux du Québec/Jeux de la participation ● Finale provinciale STAR ● Finale provinciale Adultes



Bourses reliées à la participation aux Équipe de développement, identification des athlètes	1 ^{er} juillet au 30 juin	• Diffusion des listes début juillet de chaque année de référence
Bourses reliées aux membres Équipe Québec, Équipe Canada	Inscription aux championnats de Section (Novembre/Décembre) de la saison en cours entre le 1er juillet 20XX et le 30 juin 20XX	• Diffusion des listes aux championnats de section (Pré-Novice à Senior)